

FEDERATION DES CIQ DU PAYS D'AIX

Aix en Provence le 3 avril 2023

Madame le maire

Objet :sobriété énergétique

L'hiver 2022/2023 a marqué un tournant dans notre mode de vie sur le plan énergétique et a rappelé la nécessité de mettre en place une politique de sobriété énergétique à tous les niveaux (particuliers collectivités territoriales , entreprises et commerces).

La fédération salue les mesures déjà prises par la municipalité en ce domaine (remplacement en cours des anciens systèmes d'éclairage public par des lampes à led, stratégie de remise en état des installations, de rénovation et d'optimisation des équipements, expérimentation d'une réduction de l'éclairage public et diminution de la température dans les équipements publics ...) tout en refusant toute baisse de la température dans les écoles et les équipements pour seniors.

Des mesures supplémentaires pourraient cependant être envisagées. A ce sujet, la fédération souhaite appeler votre attention sur un point particulier qui relève de vos compétences en l'occurrence les panneaux de publicité lumineux de tout type installés sur le domaine public et gérés par la société Clear Channel (à l'exception des abris-bus). Ceux-ci ont été multipliés ces derniers temps dans certains quartiers et sont à l'origine d'une forte pollution visuelle et énergétique puisque la grande majorité est actuellement éclairée jusqu'à minuit et parce que certains contiennent des publicités numériques.

La fédération a observé par ailleurs que la concertation en cours sur le règlement local de publicité intercommunal pour le Pays d'Aix (RLPI) qui vient d'être prolongée jusqu'au 3 mai, prévoit, dans l'état actuel du projet, des initiatives fortes notamment pour limiter cette pollution.

Ce RLPI propose notamment :

- l'extinction des publicités et des enseignes dans toutes les zones du nouveau RLPI de 22h à 7h soit 4 heures de plus que ce qu'impose actuellement le code de l'environnement (1h à 6h)
- d'interdire les enseignes numériques extérieures dans quasiment toutes les zones et de ne l'autoriser sous condition que dans les grandes zones commerciales...

La fédération a remarqué également que la contribution substantielle qui a été déposée dans le cadre de l'actuelle concertation par l'Union de la publicité extérieure (UPE) qui est le syndicat professionnel représentant les principales entreprises du secteur, tout en demandant de nombreuses adaptations de ce projet, approuve la prolongation de la période d'extinction telle que prévue dans le futur RPLI et qui est également prévue dans le RLPI de Marseille Provence.

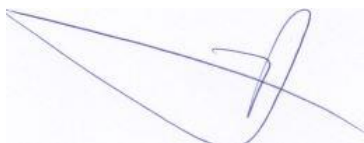
Fédération des Comités d'Intérêts des Quartiers des Communes du Pays d'Aix en Provence
Siège social : le Ligourès Place Romée de Villeneuve 13090 - Aix-en-Provence

Adresse postale : Michel BRAUNSTEIN - le Méjanès B4, 7 chemin du Roc Fleuri
13090 - Aix-en-Pce Téléphone : 06 77 08 33 45 e-mail : braunsteinfm@orange.fr

La fédération est bien consciente que la prise en compte de ces mesures implique de renégocier les accords passés avec la société Clear Channel et d'en évaluer l'impact financier mais elle souhaiterait que la ville prenne dès maintenant une initiative en ce domaine en vue d'anticiper sur ces mesures qui semblent recueillir un assentiment général.

En espérant que cette proposition soit examinée favorablement, nous vous prions d'agréer ,
madame le maire, nos meilleures salutations.

Pour le conseil d'administration de la fédération des CIQ du Pays d'Aix
Son président
Michel Braunstein

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Michel Braunstein', written over a light blue rectangular background.